

La ligne fortifiée de la Promenthouse

Autor(en): **Privat, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La ligne fortifiée de la Promenthouse

La ligne fortifiée de la Promenthouse s'inscrit dans les mesures de défense décidées dans les années 1936-1937, à la suite d'exercices d'alarme mettant en évidence l'urgence de créer des formations spécialisées dans la défense à partir de la frontière de la périphérie du Plateau. C'est ainsi qu'est décidée la création des brigades frontière et que la brigade frontière 1, qui nous concerne ici, est constituée avec les dix autres.

■ Br Bernard Privat¹

Dans ce contexte, la ligne fortifiée de la Promenthouse est la première ligne conçue et réalisée pour défendre l'axe Genève - Lausanne. C'est en effet à la hauteur de la Promenthouse que l'on rencontre le premier obstacle sérieux pour un ennemi mécanisé et blindé, suivi de l'obstacle naturel le plus puissant qui est l'Aubonne, puis la Venoge.

Dans la conception de cette ligne défensive, il faut tenir compte de l'évolution des moyens de l'armée allemande qui ne veut plus jamais se laisser reprendre dans le bourbier des tranchées de la guerre précédente. Dès les années 30, les Allemands se préparent à éviter ce péril grâce au char. La 1^{re} Panzerdivision est créée en 1935.

Cette menace nouvelle – chars appuyés par l'aviation – dicte la conception des lignes de défense des brigades frontière, qui s'appuient sur des obstacles naturels que l'on renforce, notamment par des constructions de «toblerones» pour stopper les chars. Les lignes sont encore renforcées par des fortins armés de canons anti-



Ouvrage de Vich.

chars et de mitrailleuses pour combattre les chars ennemis et les fantassins qui les accompagnent. Dans notre secteur, le meilleur exemple de ce concept, ce sont précisément les fortifications de Gland (la «Villa Rose») et de Vich.

La «Villa Rose», un fortin d'infanterie, se caractérise par sa valeur architecturale et par la qualité exceptionnelle de son camouflage sous forme de villa aux fenêtres en trompe-l'œil. Ce fortin, centre de gravité de l'Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse (ALFP) a fait l'objet d'une restauration et

d'un réarmement conformément à celui de la période 1939-1945 et de celle d'après-guerre jusqu'à la fin de la mission des brigades frontière, le 31 décembre 1994.

Ce fortin, mis en chantier au début de 1940 et remis à la troupe le 10 mars 1941, d'un volume intérieur de 2300 m³, est situé en bordure du Golf de Gland (coordonnées 510260/140290). Il comporte trois parties distinctes :

– L'abri de combat, au niveau du sol, les organes de combat

¹ Président de L'Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse.

(armes et postes d'observation), moteur.

– L'abri de repos en sous-sol, cantonnements avec 12 couchettes, organes techniques (filtres à air, réservoir d'eau). La garnison de cet ouvrage se composait de 20 hommes.

– Les combles offraient un cantonnement pour la troupe qui assurait la défense extérieure de l'ouvrage (capacité 50 hommes). Aujourd'hui, elles ont été transformées en local de réunion comportant en outre quelques objets-témoins de la brigade frontière 1 et des troupes du service actif.

L'armement de la « Villa Rose » aujourd'hui se compose d'un canon d'infanterie 4,7 cm (1935), d'une arquebuse anti-char 24 mm (1938/1941), d'un canon anti-char 9 cm (1950), de mitrailleuses (1911 et 1951), d'un fusil mitrailleur (1925), de mousquetons (1911 et 1931), d'un pistolet mitrailleur 9 mm (1943/44), d'un fusil d'assaut (1957).

L'Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse, créée



La « Villa Rose ».



Ouvrage de Maison-Cézile.

en 1996, a voulu avant tout maintenir vivant pour les générations futures un témoignage des mesures de défense prises pendant la période de la Seconde Guerre mondiale en préservant le site de la Promenthouse, en particulier sa ligne de défense. La « Villa Rose » n'est en aucune manière un musée : cette petite fortification restaurée à l'image de l'époque de sa mise en activité a aujourd'hui valeur d'exemple. L'ALFP a obtenu qu'elle soit, avec l'ouvrage de Vich, classée comme monuments historiques d'importance nationale.

D'autre part, l'ALFP a créé un sentier didactique, dit « Sentier des Toblerones » qui, de Bassins à la gare de Nyon (17 km) suit le cours des trois rivières, La Combe, la Serine et la Promenthouse, au milieu d'une superbe nature où l'on découvre les différents biotopes, la faune et la flore à côté de l'histoire de la Mobilisation tout en passant par le Musée national de Prangins.

L'ALFP est en train de mener à bien son dernier projet d'aménagement qui consiste à permettre l'accès de la « Villa Rose » ainsi qu'au « Sentier des Toblerones » dans sa partie Sud (de la « Villa Rose » au lac Léman) aux personnes à mobilité réduite. Ce projet est réalisé conjointement avec l'Association suisse des paraplégiques, le Club en fauteuil roulant de La Côte et l'Association vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés. L'inauguration a eu les 9 et 10 mai 2003.

L'accès des deux ouvrages fortifiés ainsi que la location de la salle des Combles sont réservés aux membres de l'ALFP. La cotisation est de 50 francs par année.

B. P.

Toute information peut être obtenue sur notre site : www.toblerones.ch